

Pour copie certifiée
conforme à l'original
Nolig

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3 S		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	FD		FE		FF		
		FG	1 126 733	FI		FI	1 126 733	936 418
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 126 733	FK		FL	1 126 733	936 418
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2	1
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 126 734	936 419
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 106 859	916 723
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 270	1 501
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	1 218	898
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements*		GA		
				- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)					GE	7	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 109 354	919 129
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	17 381	17 290	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)					GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	17 381	17 290	

Dossier N° 000133 en Euros.

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 3 S		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	2 607 2 594
TOTAL DES PRODUITS (II + III + V + VII)		IIIL	1 126 734 936 419
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	1 111 961 921 723
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	14 774 14 696
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHY	
		IG	
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	IHP	
		IHQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IKK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IHX	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IRC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IRD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	1 218 898
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives obligatoires A6 A9 1 218 Dont cotisations facultatives dont cotisations Madelin A8 A7			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Pour copie certifiée
conforme à l'original
Nolix

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 3 S		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 2 RUE HELENE BOUCHER		Durée de l'exercice précédent* 1 2	
Numéro SIRET* 4 2 3 0 2 6 6 0 0 0 0 2 6		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le 31 03 2022	
		N-1 31 03 2021	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)	AA		
Frais d'établissement *	AB	AC	
Frais de développement *	CX	CQ	
Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
Fonds commercial (1)	AH	AI	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
Terrains	AN	AO	
Constructions	AP	AQ	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 343
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
Autres participations	CU	CV	35 000
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)	BJ	BK	1 343 35 000
Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
En cours de production de biens	BN	BO	
En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
Marchandises	BT	BU	
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	233 576 320 172
Autres créances (3)	BZ	CA	32 189 36 400
Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
Disponibilités	CF	CG	55 667 30 881
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)	CJ	CK	321 431 387 452
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	357 774 1 343 356 431 387 452
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022
Dossier N° 000133 en Euros.

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : <u>Société 3 S</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :7....622.....)	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	114 668	114 668	
	Report à nouveau	DH	30 362	15 666	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	14 774	14 696	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	168 188	153 415	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	4 096	1 354	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	141 372	146 440	
	Dettes fiscales et sociales	DY	42 775	72 257	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		13 986	
TOTAL (IV)	EC	188 243	234 037		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	356 431	387 452	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	188 243	234 037	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3S
SARL au capital de 7622,45Euros
Siège social : 2, rue Hélène Boucher - 78280 Guyancourt
RCS B 423 302 660 Versailles

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DES ASSOCIES
DU 23 mai 2022

Le 23 mai 2022

A 9 heures

Monsieur Pierre ROLIN, associé, Président de la société 3S a adopté les décisions suivantes concernant l'approbation des comptes annuels de la Société au siège de la société situé au 2, rue Hélène Boucher - 78280 Guyancourt.

Est présent :

- Monsieur Pierre ROLIN, associé, Président de la société 3S propriétaire de 98 parts sociales,

Seul associé présent de la Société et représentant en tant que tel 98% des parts sociales émises par la Société, les autres associés, régulièrement convoqués, sont absents excusés.

Au vu de l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 mars 2022,

le président établit le rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice,

PREMIERE DECISION

Les associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuvent les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 mars 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, les associés donnent au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Ils approuvent également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

Les associés constatent que les comptes au font apparaître un bénéfice de 14 774 euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 14 774 euros

Total Affectable 14 774 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 45 136 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 168 188 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés rappellent les distributions des trois derniers exercices :

- Exercice clos au 31 mars 2021 : néant
- Exercice clos au 31 mars 2020 : néant
- Exercice clos au 31 mars 2019 : néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Les associés, après avoir lu le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuvent les conventions relevant dudit article et mentionnée dans ce rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME DECISION

Les associés décident que le Président percevra une rémunération bruts annuelle de Néant euros bruts, englobant primes à compter du 1er janvier 2022.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité



3S
SARL au capital de 7622,45Euros
Siège social : 2, rue Hélène Boucher - 78280 Guyancourt
RCS B 423 302 660 Versailles

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
Assemblée générale du 23 mai 2022

Les associés constatent que les comptes au font apparaître un bénéfice de 14 774 euros et décident de l'affecter de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 14 774 euros

Total Affectable 14 774 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 45 136 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 168 188 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les associés rappellent les distributions des trois derniers exercices :

- Exercice clos au 31 mars 2021 : néant
- Exercice clos au 31 mars 2020 : néant
- Exercice clos au 31 mars 2019 : néant

Extrait et décision conforme votée à l'assemblée générale du 23 mai 2022.



Pierre ROLIN
associé, Président de la société 3S